

**DEMANDE DE DEROGATION POUR**

- LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT\***  
 **LA DESTRUCTION\***  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE\***

**DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES**

\*cocher la case correspondant à l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : <b>SARL PE de la Pézille</b>
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : 188, rue Maurice Béjart
Commune : Montpellier
Code postal : 34080
Nature des activités : <b>Production d'électricité (3511Z)</b>
Qualification :

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION		
Nom commun	Quantité (DESTRUCTION)	Description (1)
<b>OISEAUX</b>		
Accenteur mouchet	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Alouette lulu	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Autour des palombes	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Bec-croisé des sapins	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perte d'habitat
Bergeronnette des ruisseaux	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Bergeronnette grise	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Bergeronnette printanière	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Bondrée apivore	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perturbation ponctuelle
Bouvreuil pivoine	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perte d'habitat
Bruant jaune	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Bruant zizi	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Busard cendré	2 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perturbation ponctuelle
Busard des roseaux	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perturbation ponctuelle
Busard St-Martin	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perturbation ponctuelle
Buse variable	10 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perturbation ponctuelle
Chardonneret élégant	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Chouette hulotte	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Cigogne noire	2 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perturbation ponctuelle
Circaète Jean-le-Blanc	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perturbation ponctuelle

Cisticole des jones	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Coucou gris	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perte d'habitat
Engoulevent d'Europe	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perte d'habitat
Epervier d'Europe	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Faucon crécerelle	10 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Faucon d'Eleonore	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Faucon hobereau	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Faucon pèlerin	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Fauvette à tête noire	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Fauvette des jardins	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Fauvette grisette	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Fauvette passerinette	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Gobemouche gris	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Gobemouche noir	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Grand Corbeau	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Grand cormoran	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perturbation ponctuelle
Grimpereau des jardins	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Gros-bec casse-noyaux	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Guêpier d'Europe	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Héron cendré	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perturbation ponctuelle
Hibou moyen-duc	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Hirondelle de fenêtre	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Hirondelle rustique	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Hypolaïs polyglotte	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Linotte mélodieuse	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Loriot d'Europe	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Martinet noir	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Merle à plastron	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Mésange à longue queue	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Mésange bleue	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Mésange charbonnière	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perte d'habitat
Mésange huppée	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Mésange noire	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perte d'habitat
Mésange nonnette	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Milan noir	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perturbation ponctuelle
Milan royal	2 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perturbation ponctuelle
Moineau domestique	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Pic épeiche	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Pic épeichette	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Pic mar	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Pic noir	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perte d'habitat
Pic vert	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Pie-grièche écorcheur	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Pinson des arbres	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perte d'habitat
Pinson du Nord	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Pipit des arbres	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Pipit farlouse	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus

Pouillot de Bonelli	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Pouillot véloce	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Roitelet à triple bandeau	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perte d'habitat
Roitelet huppé	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Rollier d'Europe	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Rossignol philomèle	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Rougegorge familier	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Rougequeue à front blanc	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Rougequeue noir	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Serin cini	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Sittelle torchepot	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Tarier pâtre	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Tarin des aulnes	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Troglodyte mignon	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Vautour fauve	3 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus + perturbation ponctuelle
Venturon montagnard	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Verdier d'Europe	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
<b>CHIROPTERES</b>		
Barbastelle d'Europe	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Grand Murin	2 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Minioptère de Schreibers	1 individu sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Molosse de Cestoni	2 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Murin de Daubenton	2 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Murin de Natterer	2 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Noctule commune	2 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Noctule de Leisler	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Oreillard gris	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Petit Rhinolophe	2 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Pipistrelle commune	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Pipistrelle de Kuhl	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Pipistrelle de Nathusius	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Pipistrelle pygmée	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Sérotine bicolore	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Sérotine commune	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Sérotine de Nilson	5 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus
Vespère de Savi	25 individus sur la durée d'exploitation	Destruction d'individus

### C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION \*

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Projet éolien de la Pézille sur la commune de Cambon-et-Salvergues**

### D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION \* (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

#### D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT\*

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés :  
 Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle  Capture au filet   
 Capture avec époussette  Pièges  Préciser   
 Autres moyens de capture  Préciser :  
 Utilisation de sources lumineuses  Préciser :  
 Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
 Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

#### D2. DESTRUCTION\*

Destruction des nids  Préciser :

Destruction des œufs  Préciser :

Destruction des animaux  
 Par animaux prédateurs  Préciser :  
 Par pièges létaux  Préciser :  
 Par capture et euthanasie  Préciser :  
 Par arme de chasse  Préciser :

Autres moyens de destruction  Préciser : **Risque de destruction directe d'individus de faune volante (oiseaux et chauves-souris) en phase d'exploitation par collision/barotraumatisme (voir chapitre 6.3 « Incidences résiduelles » et chapitre 9 « Demande de dérogation » du présent dossier)**

#### D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE\*

Utilisation d'animaux sauvage  Préciser :  
 Utilisation d'animaux domestiques  Préciser :  
 Utilisation de sources lumineuses  Préciser :  
 Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
 Utilisation de moyens pyrotechniques   
 Utilisation d'armes de tir

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : **Risque de perturbation d'individus de faune (oiseaux) en phase d'exploitation**

### E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \*

Formation initiale en biologie animale  Préciser : **Ecologue issu d'une association ou d'un bureau d'étude encadrant la mise en place des mesures et les suivis post implantation.**

Formation continue en biologie animale  Préciser :

Autre formation  Préciser :

### F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : **Phase de travaux du parc éolien courant sur une période d'environ 12 mois. Phase d'exploitation du parc éolien courant sur 25 ans**

ou la date :

### G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : **Occitanie**

Départements : **Hérault (34)**

Cantons :

Communes : **Cambon-et-Salvergues**

### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \*

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires   
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **voir chapitre 6 « Mesures » du présent dossier**

### I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

- **Cahier des charges / plan de gestion écologique des parcelles compensatoires**
- **Rapports de suivi de la mesure compensatoire**
- **Rapports des suivis post implantation (mortalité, activité avifaune et activité chauves-souris)**

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Montpellier

Le 28/07/2023

Signature

